



La lutte contre le commerce illicite des espèces sauvages

Pourquoi est-ce important pour vous?

Le commerce illicite d'espèces sauvages à l'échelle mondiale, et ce, à titre d'animaux de compagnie, de nourriture ou de matières premières, menace leur survie et celle des écosystèmes où ils vivent. Mais pour que ce commerce soit licite, traçable et durable, la CCE est en train de renforcer la capacité des pays nord-américains à instaurer un commerce licite et durable afin d'assurer la survie d'espèces animales et végétales telles que les requins, les tortues, les mygales et le bois d'œuvre.

LE COMMERCE LICITE DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES EN AMÉRIQUE DU NORD PEUT GARANTIR LEUR SURVIE ET RAPPORTER DES MILLIONS DE DOLLARS. MALHEUREUSEMENT, LA CHASSE, LA RÉCOLTE ET LE COMMERCE ILLICITES D'ESPÈCES SAUVAGES MENACENT LA PÉRENNITÉ DE CES ESPÈCES, AINSI QUE LES AVANTAGES QUE PROCURE LEUR COMMERCE LICITE.



Grâce à la CCE :

- les douaniers et les agents d'application de la loi de tout le continent ont reçu une formation leur permettant de mieux identifier les espèces faisant l'objet de commerce et d'empêcher que celui-ci soit illicite;
- l'accès à des renseignements pertinents sur la conservation et le commerce facilite l'élaboration de politiques et de règlements nationaux et trinationaux;
- des représentants gouvernementaux, des spécialistes des espèces, des entreprises et des collectivités collaborent afin de faire connaître l'importance que revêt le commerce durable des espèces sauvages;
- des mesures trilatérales concertées seront mises en œuvre dans le cadre de partenariats;
- le grand public comprend quels sont les avantages de la participation à la chaîne du commerce licite, ainsi que les conséquences du commerce illicite.

Pour en savoir plus : www.cec.org/projetCITES

Personne-ressource : **Georgina O'Farrill**, gofarrill@cec.org.